



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SEICHES-SUR-LE-LOIR**

**Département de
Maine et Loire**

Convocation du : 30/10/2025

Nombre de membres :

- En exercice : 23
- Présents : 17
- Votants : 22

CR affiché le 04/11/2025

◆◆◆◆◆◆◆◆

N° DCM 03112025-06

URBANISME – ALTER : Mandat pour la réalisation des études préalables afin d'aménager le secteur Zone 2AU à Seiches-sur-le-Loir – Avenant n°5

Séance du 3 novembre 2025

Le **trois novembre deux mille vingt-cinq**, à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances dans la Salle du Conseil Municipal, Place Auguste Gautier, 49140 SEICHES-SUR-LE-LOIR, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SEICHES-SUR-LE-LOIR sur la convocation et la présidence de **Monsieur Thierry de VILLOUTREYS, Maire**.

Étaient présents :

Thierry de VILLOUTREYS, Jean-Paul BEAUMONT, Marie-Claire MARION, Jean-François HALLIER, Françoise AUBIER, Anthony GUILLEMIN, Pierrette BERTEAU, Stéphane BONNIN, Geneviève BOURNEUF, Dominique CHEVRIER, Virginie CLOUET, Aude CRENN, Raymonde FOUQUET, Cyril PERPEROT, David RIGAUD, Pierrette ROCHER, Dimitri THOMAS.

Étaient excusés et représentés :

Françette GRIFFON à Jean-Paul BEAUMONT, Antoine BÉGUIN à Aude CRENN, Olivier CAILLEAU à David RIGAUD, Alban FLORO à Thierry de VILLOUTREYS, Malika FOUQUET à Cyril PERPEYROT.

Était absent :

Néant.

Secrétaire de séance

Pierrette BERTEAU

Monsieur le Maire donne la parole à Jean-Paul BEAUMONT. Celui-ci expose :

Par mandat d'études en date du 21 février 2020, la Commune de Seiches-sur-le-Loir a confié, à ALTER PUBLIC, l'organisation, la coordination et le suivi des études préalables permettant d'aboutir à l'aménagement du secteur « 2AU » à SEICHES SUR LE LOIR, ciblés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), appelée OAP du Pont-Herbault, dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (6 ha environ), de définir les modalités juridiques de réalisation de l'opération ainsi que d'élaborer le calendrier prévisionnel et le pré-bilan financier prévisionnel de l'opération d'aménagement.

Le présent avenant a pour objet de proroger la durée du mandat de 8 mois pour permettre à Alter Public de poursuivre sa mission jusqu'à son échéance.

Il expirera donc le 21 août 2026.

Accusé de réception en préfecture
049-21490338-20251103-DCM-03112025-6-DE
Date de télétransmission : 04/11/2025
Date de réception préfecture : 04/11/2025

Mairie de Seiches-sur-le-Loir - Pl. Auguste Gautier, 49140 Seiches-sur-le-Loir
02 41 76 29 37 | contact@seiches.fr



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SEICHES-SUR-LE-LOIR

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- APPROUVE l'avenant n°5 au mandat d'études tel que défini ci-dessus
- AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à le signer.

Fait à Seiches-sur-le-Loir,
Le lundi 3 novembre 2025

Pierrette BERTEAU

Thierry de VILLOUTREYS
Maire

Accusé de réception en préfecture
049-214903338-20251103-DCM-03112025-6-DE
Date de télétransmission : 04/11/2025
Date de réception préfecture : 04/11/2025

Mairie de Seiches-sur-le-Loir - Pl. Auguste Gautier 49140 Seiches-sur-le-Loir
02 41 76 20 37 | contact@seiches.fr